

# Le bulletin

VILLE DE  
**BULLE**  
Décembre 2022 | n° 40

## "Entretien

Rencontre avec Nicolas Wyssmueller: le point sur le Dicastère économie et finances



2

## "Culture

Le Service de la culture de la Ville de Bulle et Option Gruyère se présentent



3

## "Mobilité douce

Le vélo et la nouvelle vélostation bulloise à la fête



4

## "Bulle verte

Bulle à l'heure des économies d'énergie

5

## "Travaux

La rue de Vevey, l'avenue de la Gare et la rue Nicolas-Glasson réaménagées en 2023



6

## "Urbanisme

PAD «Le Terraillet»: une petite ville dans la ville



7

## "Ecole

Le travail social en milieu scolaire renforcé



8

## "Actualités

Aperçu de l'actualité festive, culturelle et sportive



10-11



## Editorial

### L'économie bulloise sera à l'heure Rolex

En 1982, le groupe Liebherr, qui deviendra le symbole du développement économique de l'agglomération bulloise, installait son siège international dans la zone industrielle de Planchy. Dans le sillage de ce géant international des machines, nombre d'entreprises industrielles et artisanales se sont établies dans le chef-lieu gruyérien. Dont UCB Farchim, en 1996, autre fleuron de notre économie fribourgeoise qui a placé Bulle sur la carte mondiale de l'industrie pharmaceutique. Cette dynamique a favorisé la création de nombreux emplois, contribuant à l'essor et au rayonnement économiques de notre ville que beaucoup nous envient.

Dans le sillage des autorités de l'époque, les exécutifs communaux qui se sont succédé ont continué de tout mettre en œuvre, dans les limites de leur champ d'action, pour favoriser une économie florissante et la création de places de travail de proximité dans notre ville. Un rôle de l'ombre exercé par les édailes qui exige bien souvent endurance, voire capacité de

résilience, tant les écueils dans le processus d'aménagement et de développement d'une zone d'activités sont nombreux.

Aujourd'hui, ce travail et ce volontarisme trouvent récompense – et quelle récompense! – dans la récente nouvelle de la future implantation de Rolex à Bulle, dans la zone industrielle de la Prila. Bien sûr, l'heure du couper de ruban (en présence de Roger Federer?) du nouveau site de production du géant mondial des montres de luxe n'est pas pour demain. Mais à la vue du développement projeté – création à terme de plus de 2000 emplois et participation active du site de la Prila à l'objectif du groupe Rolex de former 500 apprentis en continu – les perspectives sont réjouissantes, et c'est un euphémisme.

Le dynamisme du poumon économique de la Gruyère n'est ainsi pas près de s'essouffler. Cette vitalité doit être la fierté de toutes celles et ceux qui contribuent à l'attractivité de notre cité, tant économique, sociale, culturelle que sportive.

Chères Bulloises, Chers Bullois, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et le meilleur pour l'an neuf!

Le Conseil communal



**Bulle**  
european energy award

S'informer

RECEVOIR PAR E-MAIL  
LES ACTUALITÉS COMMUNALES  
[www.bulle.ch/mesabonnements](http://www.bulle.ch/mesabonnements)

SUIVEZ-NOUS SUR  
Facebook Instagram iGruyère LinkedIn



Impressum



ÉCRIREZ-NOUS!  
Ville de Bulle | Le bulletin  
Grand-Rue 7, case postale  
1630 Bulle  
[bulletin@bulle.ch](mailto:bulletin@bulle.ch)

ÉDITION  
Ville de Bulle

TEXTES | PHOTOS  
Ville de Bulle  
Section communication

CONCEPTION | RÉALISATION  
16a communication

IMPRESSUM  
media f sa  
13200 exemplaires

# "Entretien

## Continuer d'investir

«Dans une période plus délicate sous l'angle financier, faut-il se contenter de préserver nos finances communales? Ou alors veut-on soutenir notre économie et continuer d'investir dans de nouveaux projets à finalité sociale et citoyenne?», questionne Nicolas Wyssmueller.

«L'Exécutif penche aujourd'hui clairement pour la deuxième alternative et continuera donc d'investir au cours des prochaines années, tout en priorisant ses choix d'investissements», souligne le conseiller communal responsable du Dicastère économie et finances.



## Nicolas Wyssmueller: «La Ville devra se serrer la ceinture»

**Conseiller communal depuis 2016, Nicolas Wyssmueller est responsable du Dicastère économie et finances depuis août 2019. A l'heure où le Conseil général de la Ville de Bulle se penche sur le budget 2023, l'édile fait le point sur les finances communales. Avec ce constat: l'augmentation des charges liées est encore plus importante que les années précédentes.**

### ■ Désormais sous toit, le budget 2023 sera encore soumis à l'approbation du Conseil général lors de sa séance du 12 décembre prochain. Son élaboration a-t-elle été plus difficile que les précédentes?

Depuis que je suis à la tête du Dicastère des finances, il s'agit certainement du budget qui s'est révélé le plus difficile à mettre sur pied. Ceci s'explique par trois principaux facteurs. Le premier est la baisse des recettes fiscales liée à la réforme de la fiscalité des entreprises, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les conséquences de la crise sanitaire constituent un autre effet qui commence à se faire ressentir au niveau des finances communales. Compte tenu de la pandémie de Covid-19, l'estimation proposée par l'Etat de Fribourg pour les recettes fiscales des personnes physiques de notre commune était prudente et avait été revue à la baisse.

Mais dans les faits, les recettes se sont avérées encore plus basses qu'attendu. D'autre part, les récentes baisses fiscales décidées par le Grand Conseil ont également un fort impact sur le ménage communal. Le troisième élément expliquant les difficultés rencontrées lors de l'élaboration du budget 2023 tient aux charges liées, lesquelles ont fortement augmenté pour l'année à venir.

### ■ Face à ces difficultés, comment le Conseil communal a-t-il procédé pour présenter un budget acceptable?

L'ensemble des conseillères et conseillers communaux ont dû redoubler d'efforts. Dans leurs dicastères respectifs, seules les dépenses essentielles à consentir pour l'année 2023, tant au niveau du fonctionnement que des investissements, ont été portées au budget. Et ceci, bien entendu, en s'efforçant de répondre au mieux aux besoins de la population en matière d'infrastructures et de services.

### ■ Au fait, comment s'élabore un budget communal?

En premier lieu, il convient de souligner que le Conseil communal est entouré de services et de personnel compétents sur lesquels il peut s'appuyer pour l'élaboration du budget, en particulier les chefs de département. Pour le Conseil communal, le processus budgétaire commence après les vacances d'été. En étroite collaboration avec les responsables communaux, chaque membre de l'Exécutif élabore un budget propre à son dicastère. Les différentes copies sont rendues à la lumière du budget de l'exercice précédent, tout en y ajoutant certains montants dédiés à de nouveaux projets dont le développement est souhaité.

### ■ Ce n'est là que le début du processus...

S'ensuit en effet un travail mené par le chef du Département finances et moi-même qui consiste à effectuer l'esti-

mation des recettes fiscales et à analyser les budgets remis par les départements et leurs conseillers communaux respectifs. Sur cette base, un objectif budgétaire est fixé, lequel doit en principe tendre vers l'équilibre selon la nouvelle loi cantonale sur les finances communales. Le Conseil communal procède ensuite à la première lecture du budget, exercice au cours duquel chaque membre de l'Exécutif est tenu de procéder aux coupes nécessaires afin d'atteindre l'objectif budgétaire fixé. Vient alors la deuxième lecture qui débouche sur la validation du budget par le Conseil communal – à moins qu'une troisième lecture ne soit nécessaire. Enfin, le budget est présenté à la Commission financière, puis soumis à l'approbation du Conseil général lors de sa séance de décembre.

### ■ Quel est l'élément le plus significatif de ce budget 2023?

Sans contester l'augmentation des charges liées, encore plus forte que les années précédentes. A savoir les nombreuses participations communales aux dépenses cantonales, régionales et intercommunales, sur lesquelles le Conseil communal a peu ou pas d'emprise. Parmi les principales charges liées, on peut citer celles relatives au Réseau Santé et Social de la Gruyère, aux cycles d'orientation du district ou au traitement des enseignants primaires et des classes enfantines. Pour l'année 2023, les charges liées représentent au total 42% du budget communal et sont en hausse de 4 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Ce qui réduit considérablement la marge de manœuvre financière du Conseil communal.

Par ailleurs, d'autres charges liées d'envergure vont émerger au cours des prochaines années avec la réalisation du Centre sportif régional ainsi que le programme de rénovations et de constructions des EMS du district, dont la Ville de Bulle assumera une importante partie des charges financières. A l'image de ce qui peut se produire dans un ménage, la Ville de Bulle entre donc dans une période durant laquelle elle devra se serrer un peu la ceinture.

### ■ Comment la Ville de Bulle appréhende-t-elle les charges supplémentaires induites par le contexte géopolitique actuel?

La Ville de Bulle ne peut évidemment pas agir sur le macro-environnement, soit l'environnement général au sein duquel notre commune évolue: la guerre en Ukraine et ses conséquences comme l'inflation ou la crise énergétique. C'est l'incertitude totale! En revanche, comme toutes les communes, Bulle peut par exemple contribuer à lutter contre le risque de pénurie d'énergie en agissant sur sa propre consommation énergétique. Les mesures d'économies d'énergie prises par le Conseil communal (lire en page 5) ont également pour effet de diminuer les charges.

### ■ Bulle continue de grandir, les infrastructures doivent suivre. Au cours des prochaines années, la commune sera-t-elle en mesure de continuer d'investir dans de nouveaux projets à finalité sociale et citoyenne, par exemple dans de nouvelles écoles ou infrastructures sportives et culturelles?

C'est une question d'ordre politique. Dans une période plus délicate et incertaine, faut-il se contenter de préserver nos finances communales? Ou alors veut-on soutenir notre économie et continuer d'investir, comme le Conseil communal l'avait par ailleurs décidé durant la crise sanitaire? L'Exécutif penche aujourd'hui clairement pour la deuxième

alternative et continuera donc d'investir ces prochaines années, tout en priorisant ses choix d'investissements.

### ■ Le taux d'impôt communal est de 74,3% de l'impôt cantonal de base, pour le revenu comme pour la fortune. A titre de comparaison, celui de la Ville de Fribourg est de 80%. La Ville de Bulle peut-elle encore maintenir le taux actuel, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007?

Lorsqu'on veut investir dans de nouveaux projets et que la marge d'autofinancement n'est pas suffisante, il n'y a guère que deux solutions: soit augmenter les impôts, soit augmenter la dette. Pour l'heure, c'est la deuxième solution qui continue d'être privilégiée. Qui plus est en cette période d'inflation que nous vivons aujourd'hui, le Conseil communal donnerait un très mauvais signal à la population en se présentant devant le Législatif avec une proposition de hausse d'impôts. Cela étant, l'augmentation de la dette communale est suivie et maîtrisée, mais celle-ci ne doit pas devenir exponentielle. Toutefois, à terme, le développement de nouvelles zones d'activités économiques – à la Prîla, à la Pâla, au Terraillet et à Planchy-Sud – ainsi que l'augmentation démographique devraient permettre d'augmenter les recettes fiscales et, par conséquent, de contenir l'augmentation de la dette communale.

### ■ Globalement, l'économie bulloise se porte bien. Mais comment lui apporter un soutien supplémentaire?

La Ville de Bulle a récemment institué une Commission consultative au sujet du développement économique. Son cahier des charges est en train d'être élaboré. Que peut faire une commune comme la nôtre pour encore renforcer la santé de son économie locale? Une politique foncière encore plus active doit-elle être instaurée? Faut-il engager un délégué aux affaires économiques? Autant de questions, parmi d'autres, sur lesquelles cette nouvelle commission est appelée à se pencher.

## Nicolas Wyssmueller

46 ans  
En couple

### PARCOURS PROFESSIONNEL

Enseignant à la Haute Ecole de gestion de Fribourg et au Collège du Sud, à Bulle.

### FORMATION

Licence en sciences économiques à l'Université de Fribourg, complétée par un diplôme de maître de gymnase. Est titulaire de nombreux diplômes dans le domaine de la musique qui l'ont notamment conduit à œuvrer comme choriste professionnel et chef de chœur.

### HOBBIES

La musique chorale  
La natation  
La randonnée en montagne  
La gastronomie

# "Culture

## Les Midis de Sainte-Croix font leur retour | VEN 12 h 30 - 13 h 15

Fruit d'une collaboration entre la succursale bulloise du Conservatoire de musique de Fribourg et le Service de la culture de la Ville de Bulle, les concerts classiques du vendredi sont de retour pour une nouvelle saison 2022-2023 gratuite. Chapelle de l'ancien Institut Sainte-Croix, rue du Marché 10.

**18.11.2022**  
Cyrille Pürro (violon),  
Etienne Murith (piano)

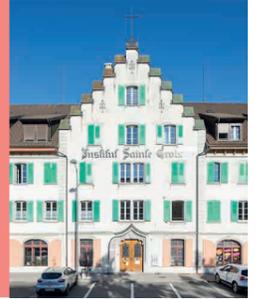
**16.12.2022**  
Lucas Francey  
(trombone),  
Valeriya Berestneva  
(piano) et leurs élèves

**17.02.2023**  
Joëlle Delley Zhao  
(chant), Tania Bochud  
(piano)

**17.03.2023**  
Jean-Marc Bulliard  
(trompette), Jean-Claude  
Dénervaud (piano)  
et leurs élèves

**12.05.2023**  
Rozalia Agadjanian  
(flûte traversière),  
David Blanc (guitare)

**16.06.2023**  
Les musiciens  
du Pré de l'Essert



## Le renouveau du Service de la culture

**Le Service de la culture de la Ville de Bulle offre conseils et soutien aux différents acteurs culturels présents sur le territoire communal et encourage le développement d'actions de médiation à l'intention des publics. Remodelé cette année, voici l'occasion de présenter les missions et les personnes qui s'occupent de l'offre culturelle bulloise.**

### Historique

Le Service de la culture de la Ville de Bulle a été créé en mars 2015. Pendant six ans, Pierre Troillet, coordinateur culturel, en a mis en place les structures et a développé de nombreux projets, tout en définissant les quatre piliers de la politique culturelle bulloise. En 2022, le Service est constitué d'une équipe de trois personnes (Serge Rossier, Fabienne Niquille et Mégane Rime). Il a également compté des collaboratrices comme Julie Brülhart, stagiaire en formation HES et Victoria Dougoud, en stage de six mois en 2022.

### Les collaborateurs/trices

#### Serge Rossier

«Je suis chef du Service de la culture et directeur du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique. Malgré l'amplitude des tâches qui m'incombent, je profite d'une vision panoramique de la vie culturelle bulloise. Renforcer les liens du Musée et de la Bibliothèque avec les acteurs culturels régionaux et rendre ces lieux plus accessibles aux «publics invisibles» sont deux objectifs qui me tiennent à cœur.»



### Objectifs

Les missions du Service de la culture sont résumées dans le programme de législature 2021-2026. Il s'agit, en premier lieu, de renforcer le rôle de Bulle comme pôle culturel du Sud du canton et de favoriser la diversification de l'offre culturelle régionale. Le deuxième objectif envisage de soutenir les institutions et les associations locales en s'engageant au plus proche de leurs besoins. En outre, il est nécessaire de rendre la culture accessible au plus grand nombre. Enfin, la valorisation de la culture et du patrimoine devrait permettre de renforcer l'attractivité touristique de la ville. Le Service n'est pas organisateur d'événements culturels, mais il met en place des conditions-cadres qui les rendent possibles et les facilitent. Dans cette optique, il soutient la création, les artistes émergents et les manifestations innovantes, les sociétés locales, les événements et les saisons culturelles.

### Bulle de culture

Le lancement de la plateforme en 2017 a permis de mieux diffuser l'offre culturelle grâce à un agenda, local d'abord, régional ensuite. Progressivement, Bulle de culture est devenue la porte d'entrée vers les annonces de spectacles et manifestations et la billetterie, ainsi qu'un répertoire de salles à disposition pour les sociétés dans le district. En 2022, elle est passée sous la gouvernance d'Option Gruyère.

#### Fabienne Niquille

«C'est en 2017 que j'ai saisi l'opportunité de postuler à la Ville de Bulle pour un travail diversifié et qui prévoyait, entre autres, un temps partiel comme secrétaire au Service de la culture. Ayant joué du violon au sein d'un orchestre, c'était une réelle aubaine de pouvoir allier ma passion et mon travail. Mon rôle consiste à faire le lien entre les acteurs culturels et le Service de la culture. Après cinq ans au sein de l'Administration, je me réjouis de mieux les connaître et de les côtoyer en allant écouter leurs concerts ou découvrir leurs spectacles.

Avec la nouvelle composition du Service, nous formons une équipe où chacun tient son cahier des charges afin de répondre aux différentes sollicitations. J'apprécie notre efficacité lors de nos séances de travail, et ceci dans une atmosphère très agréable.»

**«La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité»**

Gao Xingjian

#### Mégane Rime

«Engagée comme conseillère culturelle depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, mon rôle consiste notamment à établir des contacts durables, des liens de confiance et d'accompagner dans leurs diverses entreprises les acteurs culturels bullois que nous conseillons et soutenons. Ma formation universitaire en gestion culturelle et mon expérience professionnelle au sein du Musée gruérien, avec lequel je collabore également, m'ont donné de solides connaissances du terrain culturel bullois. Mon but est de donner au Service de la culture un visage humain, proche des acteurs culturels et professionnel.»

## Un atout de plus pour la Gruyère

**Option Gruyère, l'Association intercommunale pour la culture, l'enfance et la jeunesse en Gruyère, est officiellement active depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, au terme de quatre années de préparation pilotées par son chef de projet Emmanuel Dayer. Depuis cet automne, Option Gruyère est pleinement opérationnelle avec l'entrée en fonction de Rute Ruaz, secrétaire administrative et de Jean Godel, coordinateur.**

Option Gruyère, c'est le pari audacieux des 25 communes gruériennes réunies autour d'un projet pour le district. En plus d'être un potentiel subventionneur – l'apport financier des communes à la Saison culturelle CO2, notamment, passe désormais par elle – la nouvelle entité servira surtout à insuffler une dynamique régionale dans ses trois champs d'action, culture, enfance et jeunesse.

### FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PROJETS

Car la Gruyère ne manque pas d'atouts: cela fait longtemps que les acteurs s'y multiplient et s'y impliquent. Option Gruyère peut les aider à concrétiser leurs projets, à s'épanouir et à développer des synergies au service du plus grand nombre, en concertation avec les communes. C'est un lieu de coordination, une force d'impulsion et d'accompagnement. Un réflexe à adopter par celles et ceux qui imaginent la Gruyère de demain.

### INFOS

[www.optiongruyere.ch](http://www.optiongruyere.ch)  
[info@optiongruyere.ch](mailto:info@optiongruyere.ch)



# "Mobilité douce

## Tout sur la vélostation

Tarifs, conditions d'utilisation et services proposés: retrouvez toutes les informations sur la nouvelle vélostation à la gare de Bulle sur [www.bulle.ch/velo](http://www.bulle.ch/velo). L'achat des billets se fait via la plateforme velocity et demande de posséder un SwissPass.

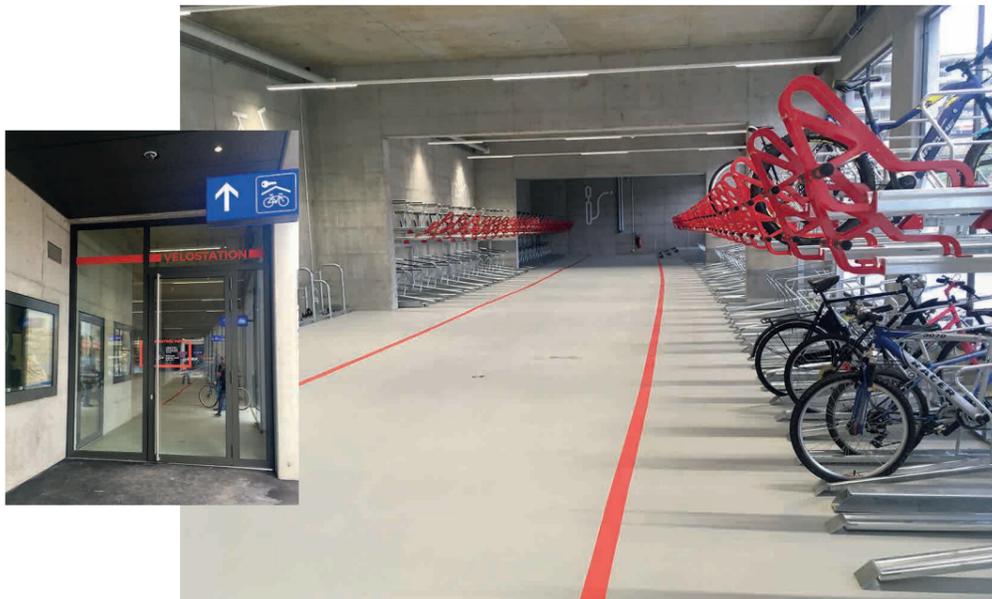


## A vos témoignages!

Cyclophile? Passionné-e de vélo? Racontez votre attachement à la petite reine dans le prochain Bulletin en nous écrivant directement à [bulletin@bulle.ch](mailto:bulletin@bulle.ch) (joindre une photo de bonne résolution, longueur du texte: 300 signes maximum, espaces compris).

## Bulle a fêté le vélo et sa vélostation

Le samedi 8 octobre, une fête conviviale a permis aux personnes curieuses de visiter la nouvelle vélostation à la gare et de découvrir la voie verte qui relie la gare à la zone industrielle de Planchy-Nord. Même si la pluie a été l'invitée surprise de cette journée, la population a pu profiter des nombreux stands et activités dédiés au vélo. Arrêts sur images et portraits de quelques visiteurs...



Quand le vélo devient business.



Retour au 19<sup>e</sup> siècle avec le vélo «grand bi».



La voie verte entre la gare et Planchy-Nord, sécurité et confort maximaux pour les cyclistes et les piétons.



Tester ses réflexes et ses compétences de conduite en toute sécurité, grâce au simulateur 3D «Love is on the road».



A la gare de Bulle, il est désormais possible de parquer son vélo en toute sécurité, ou de le confier au personnel pour une petite réparation ou un nettoyage complet.



**Philippe**  
Instigateur des premières bandes cyclables à Bulle, ravi que l'autorité communale soit consciente de la priorité à donner à la sécurisation de la pratique du vélo.

«Mon vélo a toujours été synonyme d'autonomie, d'indépendance, de plaisir et de maintien de ma condition physique et ce, depuis ma scolarité!»



**Catherine, Frédéric, Chloé et Alexandre**  
Visiteurs enthousiastes

«Le vélo peut être un véhicule familial! Jusqu'à présent, on avait peur de laisser nos vélos à la gare. Avec la vélostation, on pourra prendre le train en toute tranquillité.»



**Gaston**  
Amateur de douceur

«Le vélo, c'est au quotidien!»

# "Bulle verte"

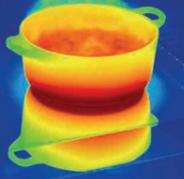
## Economiser l'énergie au quotidien: trucs et astuces

Au mois de septembre dernier, la Confédération a lancé sa campagne de sensibilisation visant à réduire sa consommation d'énergie au quotidien. Ménages et entreprises peuvent prendre connaissance des recommandations en vigueur sur le site [stop-gaspillage.ch](http://stop-gaspillage.ch).

Outre les classiques extinctions d'appareils électriques et économies d'eau chaude, d'autres conseils moins connus méritent également d'être appliqués, comme l'utilisation de la chaleur tournante dans le four ou le recours à un professionnel pour le réglage du chauffage.

En savoir plus: [www.stop-gaspillage.ch](http://www.stop-gaspillage.ch)

L'énergie est limitée.  
Ne la gaspillons pas.



## Gestion de l'énergie: Concilier économies et activités de la vie courante



Face au risque réel de pénurie d'énergie à l'approche de l'hiver, la Ville de Bulle a pris depuis le début de l'automne des mesures visant à économiser cette ressource désormais précieuse qu'est l'électricité. De l'éclairage public aux ascenseurs, de nombreux aspects de la vie quotidienne sont concernés par ces actions. Nicolas Pasquier, conseiller communal en charge du Dicastère des travaux, équipements et espaces publics, nous éclaire sur ces mesures, leur impact et les résultats attendus.



Le passage au LED a déjà permis de passer à une consommation annuelle de 700 000 kWh en 2021 contre encore 1 260 000 kWh en 2012.

### ■ Quelles ont été les principales mesures prises par la Ville de Bulle pour économiser l'énergie?

Les mesures les plus importantes concernent l'éclairage public et le chauffage des bâtiments. La Ville a décidé de mesures d'extinction de l'éclairage public ambitieuses, tout en tenant compte des contraintes techniques et des dispositions légales exigeant que les passages piétons et secteurs sensibles du point de vue sécuritaire doivent rester allumés. Dès lors, l'éclairage public des secteurs d'alimentation ne comportant pas de passages piétons est éteint de 23 h 30 à 5 h 30. Certaines rues ne comportant pas de passages piétons peuvent néanmoins rester allumées, car elles appartiennent à un secteur comportant au moins un passage piéton. Ces incohérences seront éliminées petit à petit dans les prochains mois en fonction des moyens à disposition. Autre mesure ambitieuse: le chauffage des bâtiments communaux est abaissé à 19°C. Des dispositions particulières peuvent être appliquées pour les homes.

Une autre mesure adoptée par la Ville concerne l'éclairage de fête. Son périmètre a été réduit à la Grand-Rue et au centre de La Tour-de-Trême, tout en conservant la mise en place et l'illumination du grand sapin de l'Hôtel de Ville de Bulle et d'un groupe de sapins près de l'Hôtel de Ville de La Tour-de-Trême. De plus, les horaires de l'éclairage de fête ont également été adaptés (éclairage du crépuscule à 23 h 30, les vendredis, samedis, dimanches des week-ends de l'Avent et de celui de Noël, ainsi que pour la Corrida bulloise et lors du Marché de Noël).

D'autres mesures ont été prises: purge des radiateurs, fermeture de l'arrivée d'eau chaude sanitaire sur les lave-mains, réduction de l'éclairage dans les couloirs et les locaux, extinction complète des appareils en dehors des heures de travail (ordinateurs, écrans, etc.) ou encore limitation de l'utilisation des ascenseurs, par exemple.

### ■ Pouvez-vous déjà chiffrer les économies d'énergie réalisées grâce à ces mesures?

Oui, la Ville a estimé les économies d'énergie des mesures principales sur une année. Pour l'éclairage public, les mesures prises permettent d'économiser 20% de l'électricité. En ce qui concerne l'éclairage de fête, la Ville économise 95% de l'énergie. En guise de com-

paraison, un ménage moyen consomme 3500 kWh d'électricité par an et l'usine électrique de Charmey de Gruyère Energie en produit 17 millions par an. La baisse à 19°C du chauffage devrait réduire la consommation de chaleur de 12%. Toutes ces mesures devraient permettre d'économiser plus d'un million de kWh sur une année. Le chiffrage des autres mesures d'économies prises est beaucoup plus difficile à estimer et elles n'ont pas fait l'objet de prévisions.

### ■ La Ville de Bulle encourage également les commerçants et les entreprises de la place à éteindre leurs éclairages intérieurs et extérieurs hors des heures de travail. Cette recommandation est-elle bien suivie?

Un grand nombre de commerçants ont déjà pris des mesures en éteignant leurs vitrines et leurs enseignes durant la nuit et ce, même avant l'annonce de la Ville pour certains d'entre eux. Félicitations! Nous encourageons ceux qui n'ont pas encore franchi le pas à le faire.

### ■ Pourquoi ne pas avoir pris ces mesures plus tôt?

La Ville est très soucieuse d'une utilisation responsable et exemplaire de l'énergie et ce, déjà depuis longtemps. Ainsi, elle rénove ses bâtiments, les isole et les fait raccorder au chauffage à distance. Pour ce qui est de l'éclairage public, le passage au LED a déjà permis de passer à une consommation annuelle de 700 000 kWh en 2021 contre encore 1 260 000 kWh en 2012. Le Conseil communal planchait déjà bien avant la crise sur des mesures d'extinction ou d'abaissement de l'éclairage public: la crise énergétique actuelle a agi dans ce domaine comme un accélérateur de leur mise en œuvre.

### ■ Allez-vous prendre d'autres mesures ces prochains mois?

Non, la Ville n'a pour l'instant pas l'intention de prendre de mesures supplémentaires, hormis des mesures éventuelles qui seraient ordonnées par la Confédération ou le Canton.

### ■ Quelles seraient les principales conséquences d'un délestage pour Bulle?

Si les fournisseurs d'électricité se voient contraints de procéder à un délestage, cela signifie que des quar-

tiers, des communes ou que de gros consommateurs seraient coupés de leur approvisionnement électrique durant une période de 4 heures. Celui-ci serait ensuite rétabli pour 4 ou 8 heures, avant d'être coupé à nouveau pour 4 heures puis rétabli, etc. Durant les périodes de coupures, il est clair que de nombreuses activités professionnelles et de loisirs seront impossibles. Il convient que chacun et chacune puisse se préparer: promenade, jeux de société, etc. Le travail sur ordinateur reste possible mais sans connexion à internet.

Si nous venons à subir un délestage, cela signifie aussi que les mesures d'économies volontaires et obligatoires imposées à certains grands consommateurs s'avèreront insuffisantes pour maintenir le réseau électrique à l'équilibre. Pour éviter ces conséquences, il convient d'utiliser l'électricité de manière parcimonieuse: chaque kWh compte.

### ■ Bulle se prépare-t-elle au délestage? Comment?

Ce sont les organes de conduite cantonaux et, dans une moindre mesure, communaux qui établissent les principaux plans d'action en cas de crise. Ainsi, en lien avec mon dicastère, l'approvisionnement en eau potable fait partie des activités essentielles et sa distribution sera assurée grâce à des génératrices, si nécessaire. En revanche, l'épuration des eaux est gourmande en énergie et n'appartient pas aux activités essentielles. Les stations d'épuration luttent en permanence contre le gaspillage de l'énergie. En cas de délestage, elles prévoient de fonctionner au ralenti, avec comme conséquence un niveau d'épuration moindre des eaux rejetées dans le milieu naturel.

### ■ Pensez-vous maintenir ces mesures à l'avenir?

Le Conseil communal tirera le bilan le moment venu et adaptera son programme si nécessaire. Mais la quantité d'énergie est limitée, et ceci est particulièrement vrai pour les énergies fossiles qui constituent encore 80% de l'approvisionnement en énergie au niveau mondial.

Il est fort probable que nous devrions vivre dans le futur avec une disponibilité moindre en énergie pour un prix qui reste élevé. Il faudra ainsi s'y habituer et privilégier des comportements et des activités sobres en énergie.

# "Travaux

## Rue de Vevey

Après celui de la route de la Pâla et du haut de la rue de Vevey (secteur Arsenal), place au réaménagement complet de la rue de Vevey. Les travaux seront réalisés en deux phases: depuis le jet d'eau jusqu'au giratoire d'Espace Gruyère (en 2023), puis depuis ce même giratoire jusqu'au carrefour de la Part-Dieu (en 2024). Au programme: requalification de l'espace public et mise en séparatif du réseau d'eaux usées.



## Rue de l'Ancien-Comté

Le projet de réaménagement de la rue de l'Ancien-Comté (secteur sud), depuis le passage à niveau de la ligne TPF Bulle-Broc et jusqu'au début de la zone 30 km/h traversant La Tour-de-Trême, se concrétisera durant l'année 2023. Les travaux comprennent un réaménagement complet de l'espace public, l'extension du réseau de chauffage à distance ainsi que la rénovation des réseaux d'eau, d'électricité et multimédia.

# Au tour de l'avenue de la Gare et de la rue Nicolas-Glasson

**Le réaménagement des espaces publics autour de la gare entre dans sa dernière phase. En 2023, les travaux se concentreront sur l'avenue de la Gare et la rue Nicolas-Glasson. Ces deux réaménagements mettront un terme à cet important chantier commencé en janvier 2021.**

Lancée en janvier 2021, la requalification des 3 hectares d'espaces publics au cœur de la ville de Bulle entre dans sa dernière phase. Les travaux planifiés en 2022 sont pour la plupart terminés, ou en passe de l'être. Pour rappel, ceux-ci concernaient l'aménagement de la nouvelle place de la Gare jouxtant le chemin des Crêts et la rue Albert-Rieter, la rue de la Lécheretta ainsi que la suite de la rue Albert-Rieter, plus précisément le secteur reliant la Lécheretta à la rue de la Sionge.

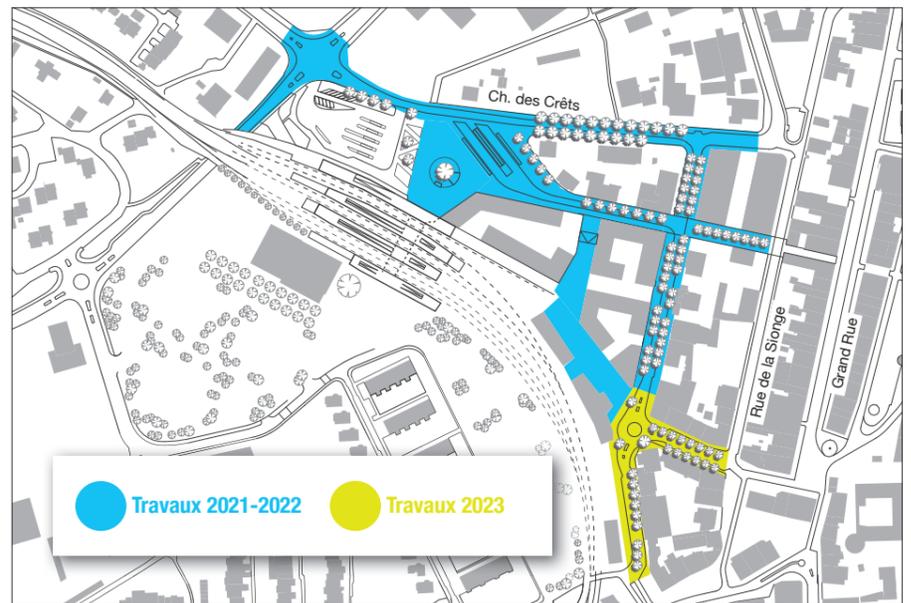
Figurent au programme 2023 le réaménagement du solde de l'avenue de la Gare et la requalification de la rue Nicolas-Glasson.

Les travaux comprennent la réfection complète des infrastructures en sous-sol (travaux d'assainissement pour la mise en système séparatif, réfection des conduites de distribution d'eau potable, d'alimentation électrique et de télécommunications et mise en place du réseau de chauffage à distance), ainsi que la rénovation de l'éclairage public.

### LA RUE NICOLAS-GLASSON ARBORISÉE PAR UNE RANGÉE D'ARBRES

Point fort qui prévaut pour l'ensemble du projet de requalification des espaces publics autour de la gare: sur ces deux artères, la présence de végétation sera augmentée. Ainsi, une nouvelle rangée d'arbres verra le jour du côté nord de l'avenue de la Gare et de nouveaux arbres remplaceront ceux existants du côté sud. Les trottoirs seront élargis des deux côtés, rendant possible une extension des terrasses des établissements publics.

Quant à la rue Nicolas-Glasson – et c'est une nouveauté – elle sera arborisée grâce à la plantation d'une rangée d'arbres du côté est. Sur cette même rue, l'arrêt de bus sera supprimé et déplacé sur le haut de la rue de la Lécheretta (nouvel arrêt «Bulle, place du taureau»). A noter que la sculpture du taureau, déplacée provisoirement depuis l'automne dernier, retrouvera une nouvelle place,



plus proche du bâtiment de l'ancienne gare, dans le courant de l'année 2023.

Les travaux seront réalisés par étapes – dont certaines entraîneront des restrictions de circulation – et selon un calendrier qui reste à

affiner. Ils feront l'objet d'une communication plus détaillée à la fin janvier, relayée sur les canaux de communication usuels de la Ville. Il en ira de même pour le réaménagement de la rue de Vevey et de la rue de l'Ancien-Comté (voir ci-dessus).

# Le «CEB 33» au service de la population

## Bâtiments

**Le nouveau bâtiment administratif communal de la rue du Château-d'En-Bas 33 a attiré quelque 500 curieux lors de la journée portes ouvertes du 15 octobre dernier. La population a pu en apprendre davantage sur l'activité et les prestations des services de la Ville qui s'y sont établis. Mais aussi découvrir l'école aménagée pour une durée provisoire dans l'aile arrière du bâtiment.**

Le nouveau bâtiment administratif communal de la rue du Château-d'En-Bas 33 – le «CEB 33» de son petit nom – accueille, depuis la fin juillet et sa mise en service, sept services communaux: les Départements technique et urbanisme, le Contrôle des habitants, la Police communale, l'Administration scolaire, les Archives communales ainsi que le Service des curatelles des communes de Bulle, Riaz et Morlon. Dans son aile arrière, entièrement indépendante, l'édi-

fice comprend également une école aménagée pour une durée provisoire. Mise en service à la rentrée scolaire, elle abrite neuf salles de classe accueillant des élèves de 1H à 3H, un accueil extrascolaire ainsi que des locaux annexes.

### BOIS LOCAL, TOITURE VÉGÉTALISÉE ET PANNEAUX SOLAIRES

Propriété de la Ville et anciennement occupé par PostFinance, le bâtiment situé à proximité du nouveau plateau de la gare a été rehaussé de deux niveaux avec une ossature préfabriquée en bois local et dalles mixtes. Ne nécessitant pas de renforcement particulier malgré la surélévation de deux niveaux, la structure porteuse de l'édifice a été conservée. Le bâtiment a dû toutefois être adapté et renforcé pour respecter les normes antisismiques. La structure des façades a, elle aussi, été préfabriquée en bois local, minimisant ainsi l'impact environnemental. Le bâtiment a été conçu selon

**Le bâtiment a été conçu selon les standards de la certification Minergie-P attestant d'une construction à très basse consommation d'énergie.**

les standards de la certification Minergie-P attestant d'une construction à très basse consommation d'énergie, offrant un haut niveau en termes de confort et d'efficacité énergétique. Il est raccordé au réseau de chauffage à distance de la ville. Quant à la toiture, végétalisée, elle est équipée de panneaux solaires photovoltaïques, renforçant l'aspect durable et écologique du projet.

**INFOS**  
[www.bulle.ch/servicescommunaux](http://www.bulle.ch/servicescommunaux)



# "Urbanisme

## Une petite ville dans la ville

Situé à l'extrême nord de Bulle et à proximité directe du centre-ville, le futur quartier mixte du Terraillet a pour ambition d'accueillir, à terme, de 2600 à 2900 habitants et de 900 à 1200 emplois. En termes de population appelée à vivre sur le site, ce nouveau quartier représente l'équivalent des villages de Broc ou Riaz.

## Un PAD suivi de MEP

Une fois le Plan d'aménagement de détail (PAD) « Le Terraillet » approuvé par le Canton et entré en force, la réalisation du quartier sera conditionnée à la tenue de processus de mandats d'étude parallèles (MEP). Ceux-ci mettront en concurrence plusieurs projets, conformément à la convention de mise en œuvre conclue entre la Ville de Bulle et les différents propriétaires.

## Qualité architecturale et d'aménagement

Les différents MEP prévus (9 au total, soit 7 MEP de secteur, 1 MEP «rue paysagère» et 1 MEP «parc et équipement public») préciseront, entre autres, la typologie des bâtiments, la composition des façades et le détail des aménagements extérieurs projetés. Objectif: garantir la qualité architecturale et d'aménagement.

# Plan d'aménagement de détail: Le Terraillet, une nouvelle centralité au nord de Bulle

**Cet automne, la Ville de Bulle a mis à l'enquête publique le nouveau Plan d'aménagement de détail (PAD) «Le Terraillet». A terme, ce nouveau quartier créera une nouvelle centralité pour Bulle. Projeté mixte et dense, il permettra le développement de commerces et de services de proximité, tout en privilégiant des espaces publics qualitatifs, généreux et intergénérationnels. Une école primaire ainsi qu'un parc public de grande ampleur y seront aménagés.**

Le site dit «Le Terraillet», à l'extrême nord de la commune, est situé à proximité directe du centre-ville, à environ 15 minutes à pied. Bien connecté aux réseaux de mobilité, tous modes confondus, ce futur quartier s'étend sur une surface de 15 hectares (l'équivalent de 20 terrains de football) répartis sur plusieurs parcelles, privées et publiques. Ce

vaste périmètre constitue actuellement un des leviers qui peut aisément répondre aux enjeux de la croissance démographique de Bulle, allié à la nécessité de garantir des espaces verts de qualité et à l'ambition du développement économique dans la région.

Au terme d'un long processus d'aménagement de plus de 15 ans, le Plan d'aménagement de détail 36 «Le Terraillet» est passé cet automne par la phase de l'enquête publique. La procédure suit son cours, avec désormais la transmission du dossier à la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) pour examen et approbation.

### IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE DE QUARTIER

Ce nouveau quartier, tel que prévu par le PAD 36, permettra de créer une nouvelle centralité pour Bulle. Projeté mixte et dense, il entend favoriser le développement de commerces et de services de proximité – en excluant l'implantation de centres commerciaux – tout en privilégiant des espaces publics qualitatifs, généreux et intergénérationnels.

Aux côtés des activités de services et de commerce de proximité, ce nouveau quartier prévoit des habitations collectives, des activités d'intérêt général et des activités secondaires et tertiaires. Cette mixité d'affectations est essentielle pour garantir le bon fonctionnement du quartier et de la ville de manière durable. Sa densité importante permettra d'implanter une nouvelle école primaire sur le site comprenant 18 salles de classe, 4 salles complémentaires, une salle de gym double ainsi qu'un accueil extrascolaire.

### JUSQU'À 2900 HABITANTS ET 1200 EMPLOIS

La densité prévue sur le site permettra d'aménager un parc public de grande ampleur, mais aussi de constituer un réseau d'espaces publics et d'espaces verts de grande qualité. Le PAD «Le Terraillet» a également pour objectifs de créer un réseau de cheminements piétonniers dans le quartier, reliés aux quartiers voisins, et d'y limiter le trafic et le transit des véhicules.

Le quartier du Terraillet a pour ambition d'accueillir, à terme, de 2600 à 2900 habitants et de 900 à 1200 emplois. Les différentes étapes de développement du quartier dépendront, bien entendu, de la volonté de construire des divers propriétaires. Afin de garantir la qualité architecturale et d'aménagement, la réalisation du quartier est conditionnée à la tenue de processus de mandats d'étude parallèles (MEP) mettant en concurrence plusieurs projets, conformément à la convention de mise en œuvre conclue entre la Ville de Bulle et les différents propriétaires.

## En chiffres

**15.** En hectares, la surface du site dit «Le Terraillet», l'équivalent de 20 terrains de football.

**3600 m<sup>2</sup>.** La surface de la place publique principale projetée au centre du quartier. S'y ajoute la création de placettes le long de l'axe principal (2500 m<sup>2</sup> au total).

**4000 m<sup>2</sup>.** La surface du parc public qui jouxtera la future école de quartier.

**2600 à 2900.** Le nombre d'habitants qui, à terme, logeront au Terraillet.

**900 à 1200.** Le nombre d'emplois projeté généré par les activités économiques prévues sur le site (développement de commerces et de services de proximité, en excluant l'implantation de centres commerciaux).



# "Ecole

## Les horaires des vacances 2023 pour l'AES

La Ville de Bulle organise des accueils extrascolaires afin de faciliter votre organisation familiale. L'AES sera ouvert pendant les vacances de carnaval du 20 au 24 février, de Pâques du 17 au 21 avril et d'été du 10 au 21 juillet et du 16 au 23 août 2023.



## Recherche de surveillant-e-s

Le Service des écoles est à la recherche de personnes pour les devoirs surveillés qui se déroulent durant l'année scolaire les lundis, mardis et jeudis après l'école, de 15 h 30 à 16 h 50 (arrivée souhaitée à 15 h 20) dans les 3 établissements scolaires (La Condémine, La Léchère et La Tour-de-Trême).

Postulations à l'adresse [servicedesecoles@bulle.ch](mailto:servicedesecoles@bulle.ch)

# Médiation et travail social en milieu scolaire

**Un climat scolaire positif renvoie à la qualité de vie au sein de l'établissement. Pour la santé mentale des élèves, il est important d'y instaurer un sentiment de sécurité, de confiance, d'appartenance et d'adhésion. C'est pourquoi la Ville de Bulle et le cercle scolaire de Bulle-Morlon ont renforcé leur groupe d'aide à l'interne en accueillant deux travailleurs sociaux scolaires dans ses murs.**

Grâce à la votation de janvier 2022 pour la mise en œuvre de la médiation et du travail social en milieu scolaire, la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) a pu disposer de moyens pour l'introduction généralisée et échelonnée du travail social dans les écoles obligatoires 1H-11H dans le canton de Fribourg. A Bulle, les Directeurs d'établissement avaient déjà fait part en 2021 de soucis de comportements récurrents de certains élèves. La Ville de Bulle a dès lors initié une demande de mise à disposition de travailleurs sociaux scolaires (TSS) dans ses établissements. Dès la rentrée 2022, deux TSS ont pris leurs quartiers sur les sites de La Léchère, La Condémine et La Tour-de-Trême. A terme, le cercle scolaire de Bulle-Morlon disposera de quatre TSS répartis sur les trois sites scolaires (2,9 EPT, soit 150% à La Condémine, 80% à La Léchère et 60% à La Tour-de-Trême).

Rencontre avec Guy Barras (photo), TSS au sein du cercle scolaire de Bulle-Morlon.

### ■ Pourquoi est-il important d'agir tôt dans les problématiques sociales chez l'enfant?

Ces dernières années, l'école est soumise comme les enseignants à un transfert éducatif de la part des parents. Le rôle pédagogique des enseignants est surchargé par des tâches de savoir-vivre de base non transmis ou que partiellement par le cercle familial. Dans le monde actuel, les parents n'ont pas tous les mêmes outils pour mener à bien leur mission d'éducation. La pluriculturalité est un des facteurs importants de l'intégration de l'enfant dans le système scolaire suisse. Il a été observé que certaines problématiques liées au cycle d'orientation peuvent être anticipées dès l'école primaire.

### ■ Quel type de situation rencontrez-vous?

Les situations sont très variées. Cela va du souci de copinage, des relations amoureuses, des problèmes de communication avec les parents ou les enseignants, jusqu'aux problèmes de harcèlement ou de violence. Nous avons mis en place une boîte aux lettres à destination des élèves, afin qu'ils puissent venir déposer leurs messages en toute discrétion. Nous sommes aussi sollicités pour des demandes venant de la direction ou des enseignants. Celles-ci portent

**Certains enfants sont très peu sociabilisés... Le vivre-ensemble peut être un véritable choc pour certains jeunes.**



sur le climat scolaire et les comportements qui perturbent la classe. Certains enfants sont très peu sociabilisés avant d'entrer à l'école. Ceci est dû, notamment, à un certain autisme virtuel ou un isolement communautaire. Le vivre-ensemble peut être un véritable choc pour certains jeunes.

### ■ Comment se passe la détection de cas et quels sont vos différents rôles dans la prise en charge?

Le travailleur social scolaire a différentes casquettes et divers rôles. Il doit être un peu funambule, d'une part pour comprendre les demandes, faire le tri des problématiques, coordonner la prise en charge et, d'autre part, pour discuter et conseiller de manière agile les plus jeunes ou leur entourage. Il peut être comparé à un chef de gare, car il est chargé d'orienter les élèves ou les parents vers les acteurs les plus à même de les aider,

que ce soit un psychologue scolaire, une logopédiste ou encore la police. Les trois axes de travail sont: le conseil, la prévention et l'intervention. Les TSS se situent à l'intersection entre l'école, l'élève et sa famille.

### ■ En quoi votre travail diffère de celui du psychologue scolaire?

Les TSS sont des éducateurs spécialisés. De par leur formation initiale et continue, ils sont compétents pour trouver des solutions aux besoins psychosociaux et éducatifs des élèves. Le psychologue va effectuer un suivi thérapeutique avec l'élève. Les TSS sont un complément à l'offre établie des psychologues. Ils travaillent en réseau avec des dispositifs externes officiels, des services ou des institutions de la commune ou du canton tels que la psychologie, la logopédie, l'infirmière scolaire, et facilitent l'accès aux aides complémentaires (p. ex. la Justice de paix).

# Directions et service scolaires, qui fait quoi?

Commençons par l'extérieur pour aller vers l'intérieur. Le **Service des écoles** est composé d'une équipe de professionnels engagés par la Ville de Bulle en charge de l'administration de l'école infantile et primaire (1H à 8H), excepté tous les aspects pédagogiques. Hors horaires scolaires, son rôle consiste à préparer la rentrée scolaire, à enregistrer les inscriptions des classes, les arrivées et les départs d'élèves en cours d'année avec l'aide des Directeurs d'établissement, à gérer les budgets, ainsi qu'à organiser l'accueil extrascolaire, les contrôles médico-scolaires, les transports scolaires, les devoirs surveillés et le sport facultatif.

Poursuivons à l'intérieur des bâtiments scolaires où les **Directeurs d'établissement** ont leur champ d'action. Régis par le Canton, ils sont à la barre du bateau pour l'ensemble de la coordination des classes,

l'engagement des enseignants et la gestion des contenus pédagogiques. Les Directeurs d'établissement ont été mis en place en 2016 par le Canton. Les Directions ont repris le rôle de la Commission scolaire et des inspecteurs scolaires qui s'occupaient de la gestion des enseignants et des contenus pédagogiques. Les missions des Directeurs d'école primaire sont principalement: la conduite pédagogique, la gestion et l'évaluation des enseignants et des travailleurs sociaux scolaires et l'administration des élèves. Une secrétaire communale est mise à disposition des Directions d'établissement pour les tâches administratives et le traitement des courriers.

Dans l'ensemble, le Service des écoles et les Directeurs d'établissement travaillent en collaboration, tout en conservant des tâches bien distinctes.



### ● Le Service des écoles de la Ville de Bulle

Fabienne Bapst, Cécile Progin, Mireille Keller, Marlyse Tornare, Christophe Allaman, Florence Telfser, Valérie Guéry.  
**Manque:** Véronique St-Germain, Céline Roulet, Elda Sulejmani.



### ● Les Directeur-trice-s d'école primaire du cercle scolaire de Bulle-Morlon (de gauche à droite):

Sophie Moura (La Condémine et Morlon), Serge Gobet (adjoint aux Directeurs d'école primaire), Laurence Castella (La Tour-de-Trême) et Thierry Bürgisser (La Léchère).

# "Seniors

## Tables de bistrot

Venez partager un repas de midi entre seniors à la Brasserie de l'Hôtel de Ville de Bulle (chaque vendredi, réservations 24 heures à l'avance, au 026 565 50 05) ou au Restaurant Gare à Toi (chaque jeudi, réservations 24 heures à l'avance, au 026 564 21 21). Prix: 20 francs (menu du jour, dessert et café).



## EspaceSenior

EspaceSenior Bulle – La Tour-de-Trême propose aux seniors de 60 ans et plus de nombreux loisirs, cours et activités en intérieur (au local d'EspaceSenior, rue du Levant 5, à La Tour-de-Trême) et en extérieur. Programme et informations complémentaires:

<https://espacesenior.ch> | tél. 079 295 36 01

# FriActiv: sport et découvertes thématiques

**Fruit d'une collaboration entre l'Etat de Fribourg, à travers son Service du sport, la Fédération fribourgeoise de gymnastique, l'Union fribourgeoise du tourisme, le Service de la santé publique, la Promotion santé suisse et les deux communes pilotes de Fribourg et Bulle, l'application FriActiv propose des parcours pédestres qui allient activités sportives et découvertes thématiques (culture, nature, etc.).**

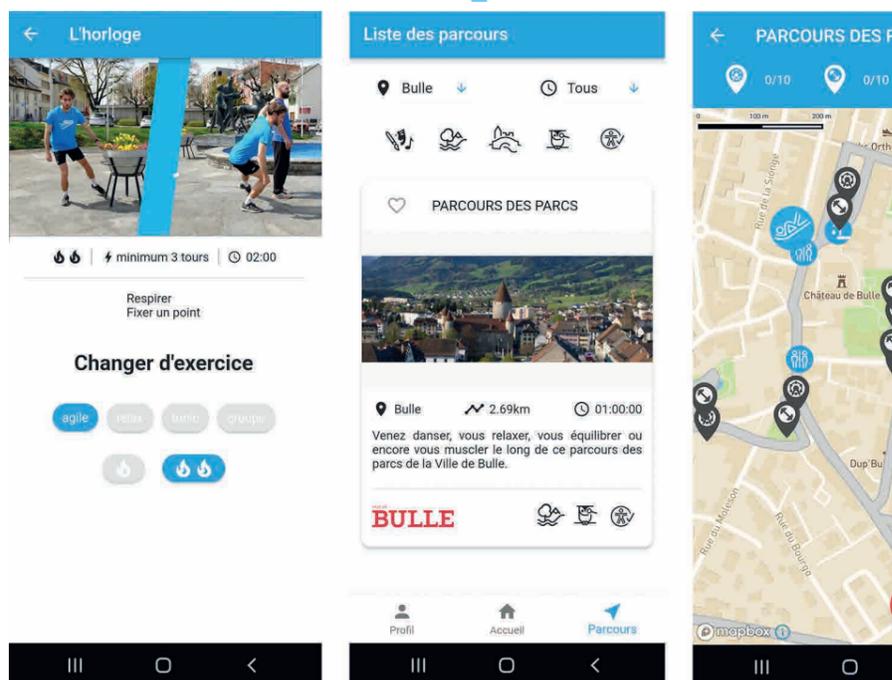
d'exercices physiques. Ainsi, l'application est adaptable à toutes les catégories d'âge et de condition physique, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap. Sur la base des sélections de l'utilisateur, l'application le guide ensuite durant tout le parcours, donnant à chaque poste à la fois des informations culturelles ou touristiques et des propositions d'exercice physique. Utilisable pour l'heure à Fribourg et Bulle, l'application est destinée à s'étendre à d'autres localités du canton, voire d'ailleurs.

### DÉCOUVERTE DE FRIACTIV POUR LES SENIORS

Pro Senectute Fribourg invite les seniors à venir découvrir le parcours FriActiv proposé en ville de Bulle, le mercredi 17 mai 2023, avec au programme une marche douce assortie d'exercices. Renseignements et inscriptions auprès de Pro Senectute au numéro 026 347 12 93.

### INFOS

[www.bulle.ch/evenementsville](http://www.bulle.ch/evenementsville) (FriActiv)



FriActiv propose des parcours consacrés à des thèmes définis par les offices du tourisme locaux ou les communes elles-mêmes, et selon plusieurs distances et niveaux de difficulté, avec des programmes différenciés

## Besoin d'aide? Informations et conseils

### ● Service de consultation sociale de Pro Senectute

Ce service propose des prestations gratuites et confidentielles. Les personnes dès 60 ans et leurs proches peuvent y obtenir aide, informations et conseils. Chaque situation étant unique, les évaluations et les accompagnements sont personnalisés.

Vous avez des questions en lien avec les assurances sociales telles que les prestations complémentaires ou les indemnités pour proches-aidants? Vous avez besoin d'un soutien administratif ou d'une aide à la gestion de votre budget? Vous souhaitez des conseils dans le domaine du maintien à domicile ou lors d'une entrée en EMS? Vous vous questionnez sur vos directives anticipées? Vous rencontrez des difficultés personnelles et souhaitez en parler? Vous avez besoin d'une aide financière, par exemple pour des frais liés à la santé, à la mobilité,

à l'habitat, etc. (chaque situation est examinée individuellement selon le règlement d'aides financières de Pro Senectute)? N'hésitez pas à contacter Pro Senectute au numéro de téléphone **026 347 12 40** pour un rendez-vous au bureau de Bulle ou à votre domicile.

### ● Agence AVS de la Ville de Bulle

Tout rentier AVS ou AI a droit à des prestations complémentaires si les revenus de ses rentes ne couvrent pas les dépenses reconnues comme besoins vitaux (selon la

Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, LAVS), sous réserve d'une fortune personnelle déterminée. L'Agence AVS de la Ville de Bulle (Grand-Rue 7) se tient à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous aider à compléter les demandes de prestations complémentaires, rentes AVS et autres.

Vous pouvez la contacter au **026 919 18 64** ou consulter le site internet de l'Etat de Fribourg: [www.caisseavsvr.ch](http://www.caisseavsvr.ch) (menu «Assurances», puis «PC – Prestations complémentaires»).

## Thé dansant 2022-2023

Le thé dansant vous attend chaque mardi après-midi (ou presque) à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle. L'occasion pour les habitantes et habitants de Bulle, de La Tour-de-Trême et d'ailleurs de venir danser sur des airs de musique populaire.

Encore trois dates (les mardis 6, 13 et 20 décembre) et le millésime 2022 du thé dansant aura vécu. Mais rassurez-vous! Après



une courte pause durant les fêtes de fin d'année, il sera de retour dès le 10 janvier et jusqu'au 16 mai. Durant cette période, rendez-vous tous les mardis de 14 h à 17 h à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle (prix d'entrée: 5 francs).

L'animation musicale sera assurée en alternance par trois musiciens: JoJo Music, Peter et Georges. Des animations spéciales sont par ailleurs prévues les:

**6 décembre 2022:** visite de Saint-Nicolas

**20 décembre 2022:** présence du Père Noël sur la piste de danse avec sa hotte remplie de surprises

**14 février 2023:** animation spéciale Saint-Valentin par le groupe «Le Trio»

**21 février 2023:** Carnaval, entrée gratuite pour les personnes déguisées

**11 avril 2023:** présence de Paul le lapin de Pâques

## Sorties en Bus Sympa



En collaboration avec Bulle Sympa, la Ville de Bulle organise des sorties seniors en minibus deux mercredis par mois (participation: 5 francs).

### INFOS

Intéressé-e? Informations et inscriptions auprès de la déléguée aux seniors: **Mireille Niquille** (LUN, MAR, MER: 8 h - 11 h 30 | 14 h - 16 h 30) Tél. 026 919 18 17 [mireille.niquille@bulle.ch](mailto:mireille.niquille@bulle.ch)



# "Actualités

## Marché de Noël des artisans

Rendez-vous incontournable de la période de Noël, le 31<sup>e</sup> Marché des artisans prendra ses quartiers sous les Halles, du 15 au 18 décembre. L'occasion pour la population bulloise et les gens de passage de découvrir les créations d'artisans locaux passionnés.

**INFOS:** [www.marche-noel-artisans-bulle.ch](http://www.marche-noel-artisans-bulle.ch)

## Marché de Noël dans la Grand-Rue de Bulle

Du mercredi 7 au dimanche 11 décembre, plongez-vous dans l'ambiance de l'Avent grâce au Marché de Noël de Bulle. Plus de 90 chalets attendent les visiteurs dans la Grand-Rue, piétonne pour l'occasion. Informations: voir la page Facebook «Marché de Noël de Bulle».

## 21 décembre 2022: «T'es en gare»?

Le passage sous voie de la nouvelle gare de Bulle sera à nouveau animé par le «T'es en gare», le mercredi 21 décembre, de 17 h à 19 h. «T'es en gare» a pour but de créer un moment convivial et chaleureux dans ce lieu de passage, avec une table garnie de friandises et de thé de Noël offerts aux passants du moment...

## Sport et loisirs

### Bull'Bouge: samedi 13 mai

Bull'Bouge vivra sa 11<sup>e</sup> édition, le samedi 13 mai 2023. Dans la zone sportive de Bouleyres, la manifestation accueillera une quarantaine de sociétés sportives bulloises pour cette journée placée sous le signe du mouvement, de l'alimentation saine et de la mobilité douce. Cette année, Bull'Bouge collaborera avec la Fête de la danse avec qui la scène sera partagée durant la journée.

### FriTime Bulle

Destiné aux jeunes dès 12 ans, FriTime donne accès aux salles de sport chaque dimanche après-midi de 14 h à 16 h durant la saison hivernale. Au programme: des activités (gratuites) sportives et culturelles: parkour, hip-hop, break dance, volley, slackline, basket, tennis de table, badminton et bien d'autres activités encore à la demande! La Ville de Bulle ouvre également un terrain de football synthétique dans la zone sportive de Bouleyres de novembre 2022 à mars 2023.

#### CONTACT

[philippe.fragniere@bulle.ch](mailto:philippe.fragniere@bulle.ch)

### Urban training

Urban training vous propose des cours gratuits, entre mai et septembre, alliant marche et exercices encadrés par un coach. Cours libre dès 16 ans. Comment y participer? Rien de plus simple. Choisissez la ville, remplissez le questionnaire santé et rendez vous au lieu indiqué en tenue de sport.

#### INSCRIPTIONS

[www.bulle.ch/evenementsville](http://www.bulle.ch/evenementsville) (Urban training)  
Activité gratuite

### MidiSport

La nouvelle session des midis sport a repris en novembre et s'étend jusqu'en juin 2023. Destiné aux adultes, MidiSport permet à chacune et chacun de se détendre ou de se dépenser durant la pause de midi, dans les salles de sport de l'école primaire de la Condémine, à Bulle. Diverses activités sont proposées comme la zumba, les midis givrés ou encore le yoga. Comme nouveautés, les midis sport vous proposent un cours de bal folk, de ballet sculpt ou de FriActiv.

#### INSCRIPTIONS

[www.bulle.ch/evenementsville](http://www.bulle.ch/evenementsville) (MidiSport)  
30 francs par module de 6 cours

### Gym poussette

A vos baskets et vos poussettes pour du sport ludique en famille. La gym poussette permet de faire du sport en famille et favorise les échanges et les rencontres entre parents. Avec la gym poussette, vous pouvez reprendre le sport post-partum en douceur et en sécurité avec votre bébé.

#### INSCRIPTIONS

Pour les cours à Bulle: 079 630 75 53

### Prix du mérite sportif

Organisé par la Commission des sports de la Ville de Bulle, le Prix du mérite sportif est de retour! Il s'adresse à tous les clubs sportifs locaux et a pour but de récompenser les talents 2022. Tous les candidats qui auront été proposés à ce concours seront invités à la soirée du 16 mars 2023, ainsi que les comités des clubs concernés. Pour rappel, ce Prix comprend quatre catégories: moins de 16 ans, plus de 16 ans, prix pour une équipe et prix pour un projet.

## Cohésion sociale

### Des activités créées par et pour les femmes



Un nouveau projet participatif, par et pour les femmes, s'est concrétisé cette année. «Rencontres entre femmes» a pour but de tisser des liens entre les participantes, de valoriser les compétences de chacune et d'échanger sur des préoccupations ou thématiques communes. Différents types d'activités sont proposés, mises en place grâce notamment aux ressources et réseaux des personnes engagées.

Lors des cafés de quartier Bulle Sympa, du «Square» du Service enfance-jeunesse au Verdol ou encore des projets de Culture en partage, de nombreuses habitantes ont exprimé le souhait de se retrouver et partager des moments entre femmes. Un travail d'accompagnement a donc débuté durant le premier semestre 2022 afin de définir, avec les personnes intéressées, les contours de ces rencontres.

Est alors né un programme d'activités, mêlant ateliers de danse, marches le dimanche matin, ateliers de cuisine ou encore cafés «mamans d'ados». Les objectifs poursuivis par ce projet sont multiples: rompre avec l'isolement ou la solitude, tisser de nouveaux liens, valoriser les savoir-faire de chacune ou encore échanger sur des thématiques diverses. Un bilan de ces premières expériences sera organisé et un nouveau programme d'activités sera communiqué d'ici au début de l'année 2023.

Ce projet participatif a été mis en place par le Service de l'intégration de la Ville de Bulle. Il répond en outre à une mesure de la stratégie «Grandir à Bulle» du Service enfance-jeunesse. Il bénéficie également du soutien du programme «ici-ensemble».

#### CONTACT

Sophie Cattin, déléguée à l'intégration

Tél. 026 919 18 35

[sophie.cattin@bulle.ch](mailto:sophie.cattin@bulle.ch)

Programme:

[www.bulle.ch/actualitescommunales/1676087](http://www.bulle.ch/actualitescommunales/1676087)

## Le saviez-vous?

### Mais où se trouvent les objets trouvés?

Depuis juin 2014, toutes les communes fri-bourgeoises sont connectées à la plateforme [www.easyfind.ch](http://www.easyfind.ch), le système choisi par l'Etat de Fribourg pour gérer les objets trouvés de manière harmonisée dans tout le canton. Concernant les clés trouvées, la Police communale les expose dans une vitrine au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment communal à la rue du Château-d'En-Bas 33.

Vous avez trouvé un objet? Déposez-le au bureau de la Police communale (rue du Château-d'En-Bas 33) ou à l'Administration communale (Grand-Rue 7). L'objet sera immédiatement enregistré sur [easyfind.ch](http://www.easyfind.ch), la plus grande plateforme informatique suisse de gestion des objets trouvés.



# Animations

## Festival des soupes

Transformées en lieu de rencontre pour toutes les couches de la population, à commencer par les personnes seules ou défavorisées, les Halles bulloises accueilleront le Festival des soupes, du 20 au 25 décembre.

Cette action citoyenne entend favoriser le «mieux vivre ensemble» dans un esprit de partage et de solidarité pendant la période de l'Avent. Chaque soir de 18 h à 22 h, une soupe – gratuite – sera préparée et servie par des bénévoles et des associations. Organisatrice de la manifestation, l'Association Festival des soupes est encore à la recherche de bénévoles.

**INFOS**

Voir la page Facebook «Festival des soupes Bulle»  
Contact bénévole: [festival soupe bulle@bluewin.ch](mailto:festival soupe bulle@bluewin.ch)

# Espaces verts

## Plantons l'avenir

La Ville de Bulle, labellisée Villeverte Suisse depuis juin 2022, a à coeur d'encourager les actions en faveur de la biodiversité en milieu urbain. Dans ce cadre, elle a soutenu le projet «Plantons l'Avenir» qui vise à favoriser la biodiversité dans le domaine privé.

Comment favoriser la biodiversité depuis son balcon? C'est à cette question que répond l'association «Plantons l'Avenir»: si chaque balcon était garni de plantes adaptées aux insectes de nos régions, si chaque jardin devenait un refuge pour la petite faune, cela permettrait de mettre en réseau des habitats naturels nécessaires à la survie de nombreuses espèces. Cette vision s'est concrétisée par la vente de kits contenant des plantes vivaces ou des arbustes indigènes. Le projet a permis d'augmenter les espaces d'es-



spaces favorables à la faune et à la flore chez les privés de près de 350 m². Ces kits ont été conçus par des paysagistes et des pépiniéristes spécialistes des jardins naturels. Les plantes ont été sélectionnées tant pour leurs avantages écologiques (indigènes, mellifères, produites en qualité bio et sans tourbe) que pour leurs qualités esthétiques (plusieurs espèces de différentes tailles qui fleuriront d'avril à septembre). L'Association était présente aux Marchés des 15.9 et 1.10 et a rencontré un franc succès.

# Prix jeunesse et famille

## «Toucan-bulant», un projet pédagogique récompensé

Le 7<sup>e</sup> Prix jeunesse et famille de la Ville de Bulle a été attribué à Océane Salles et Yasmine Hervieux, pour leur projet d'activités spontanées et gratuites en faveur des enfants et de leurs familles. La récompense de 1000 francs leur sera remise le 4 février prochain, lors de la réception des nouveaux arrivants à Bulle.

Sur proposition du jury de la Commission jeunesse et famille, validée par le Conseil communal de la Ville de Bulle, le Prix jeunesse et famille 2022 a été attribué à Océane Salles et Yasmine Hervieux. Le projet sélectionné a été présenté et initié par ces deux jeunes femmes en formation dans le domaine de l'enfance, l'une assistante socio-éducative et l'autre collaboratrice pédagogique, fréquentant aussi les cours de la FRESEdE (Ecole supérieure fribourgeoise d'éducateur-trice de l'enfance) à 40%.

Le but du concept «Toucan-bulant» est de créer et d'animer des moments d'activités ludiques en tous genres (activités créatrices, motrices, sensorielles, etc.) pour les enfants et leurs parents/accompagnants, accessibles à tous quelle que soit la situation financière, sociale ou culturelle. Ces activités gratuites auront lieu sur différents sites de la commune: places de jeux, parcs, jardins, avec le souhait de procurer des moments de plaisir et d'émerveillement. En cas de succès, le dessein de fonder une association à but non lucratif sera concrétisé. Cette forme de divertissements n'existe pas sur la place et s'inscrit tout à fait dans les objectifs de la politique de l'enfance et de la jeunesse récemment mise en place par la Ville de Bulle.

Pour rappel, l'objectif du Prix jeunesse et famille est de récompenser et valoriser l'engagement ou l'émergence d'un projet en faveur de l'enfance, la jeunesse et la famille sur la commune de Bulle. Il s'adresse aux associations et individus basés ou œuvrant sur le territoire communal.



# Musée gruérien et Bibliothèque

## Expositions



Jusqu'au 22 janvier 2023 (prolongation)

### Naturalisation | Immersion dans la fabrique des Suisse-sse-s

L'exposition décortique la procédure de naturalisation en Gruyère ainsi que la symbolique qui y est associée. Elle permet au public de vivre l'expérience des candidats à la naturalisation et de découvrir le point de vue des décideurs, tout en étant invité à poser un regard réflexif sur le système de naturalisation mis en place par les autorités.

Jusqu'au 22 janvier 2023 (prolongation)

### Sonnailles et colliers de cuir | Passions et transmission

En Gruyère, les sonnailles – grosses cloches en fer attachées au cou de bêtes d'élevage – sont pourvues d'un collier de cuir, parfois richement décoré. Au-delà de leur esthétique, elles sont vectrices de traditions, de savoir-faire, de connaissances et d'histoires. Cette exposition raconte, explique et interroge ce patrimoine à la fois matériel, immatériel et artistique.

Jusqu'au 22 janvier 2023

### Jacques Pasquier (1927-2003) | Graphiste et illustrateur

Après une formation de graphiste au Technicum de Fribourg, l'artiste s'illustrera comme auteur d'affiches, dépliants, annonces et emballages publicitaires, tant pour les entreprises que les sociétés locales et les autorités.

Jusqu'au 22 janvier 2023 (prolongation)

### Mur blanc #08 | Petits univers | Aldo Ellena

En parcourant les forêts de la région, le photographe a décelé des lieux lui rappelant la jungle profonde, dense et anarchique, qu'il a baptisés «Petits univers». C'est dans cet écosystème vivant et vibrant que l'artiste va s'atteler à documenter la subtilité avec laquelle les différents éléments s'assemblent pour former un tout. Un regard spontané, frais et innocent sur la myriade de «Petits univers» qu'offre Mère Nature.

**En permanence**

### A la rencontre de la Gruyère authentique

Partir à la rencontre de la Gruyère authentique, visiter l'intérieur d'une ferme et d'un chalet d'alpage, cheminer dans les rues de la ville de Bulle au XVIII<sup>e</sup> siècle, partager les joies et les peines des habitants, comprendre les relations nouées entre la région et le monde environnant... Incontournable pour découvrir l'art, l'histoire et les traditions de la Gruyère, le Musée gruérien propose une visite riche en surprises et en émotions pour petits et grands à travers un parcours moderne et interactif de 1000 m².

**INFOS**

Ouvert tous les jours (sauf le lundi et certains fériés)  
Entrée gratuite le dernier dimanche du mois

## Animations enfants

### Samedi ça te dit? Bricolage de Noël

Un peu de riz, une touche d'imagination et voilà une simple chaussette transformée en un bonhomme de neige rigolo!

**INFOS**

SAM 17.12 | 10 h - 11 h 30  
Age conseillé: 6-10 ans | 5.-/enfant  
Inscription: 026 916 10 10 | [info@musee-gruerien.ch](mailto:info@musee-gruerien.ch)

### Samedi ça te dit? L'océan des émotions

Découvrir, ressentir, nommer ses émotions et mettre en pratique des astuces toutes simples pour les gérer.

**INFOS**

SAM 21.01 | 10 h - 11 h 30  
Age conseillé: 4-10 ans | 5.-/enfant  
Inscription: 026 916 10 10 | [info@musee-gruerien.ch](mailto:info@musee-gruerien.ch)

### Histoires du mercredi

Dans son cadre douillet et confortable, la bibliothèque propose à ses jeunes lecteurs de vivre un après-midi de contes pour rêver, rire, réfléchir ou s'évader. Un petit goûter est servi aux enfants pour clore en douceur ce traditionnel rendez-vous des vacances scolaires.

**INFOS**

MER 04.01 + 22.02 | 14 h 30 - 15 h 15  
Age conseillé: 4 ans et plus | gratuit | sans inscription

### Né pour lire

Pour sensibiliser les tout-petits au monde de l'écrit et aux histoires, les animatrices de la bibliothèque proposent aux bébés-lecteurs accompagnés de leur(s) parent(s) de passer un moment privilégié en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Les enfants participants reçoivent un abonnement annuel gratuit.

**INFOS**

JEU 15.12 + 12.01 + 09.02 + 09.03 + 13.04 + 11.05 + 15.06 + SAM 25.02 + 17.06 | 9 h - 10 h  
Gratuit | sans inscription

# "Mobilité"

## Il n'est jamais trop tard pour payer 1/2 prix

Profitez de l'abonnement demi-tarif découverte valable deux mois dans toute la Suisse. Le bon ci-dessous est à échanger entre le 5 décembre 2022 et le 15 janvier 2023. Cette offre est promue par la Ville de Bulle, en partenariat avec les entreprises de transports publics.



## Jeu: découvrez le lieu de la photo mystère

Découvrez le lieu de la photo mystère au bas de cette page et gagnez un bon d'achat de 100 francs auprès des commerçants locaux. La dernière photo mystère (Le bulletin N° 39, juin 2022) était celle de la mosaïque de l'entrée de l'ancienne gare de Bulle (plus d'informations ci-dessous dans «Le coin des archives»).

## Une action pour encourager la mobilité durable

Parcourez la Suisse à moitié prix pendant deux mois grâce à l'abonnement demi-tarif découverte. Pour bénéficier de cette offre, découpez le bon ci-dessous et échangez-le entre le 5 décembre 2022 et le 15 janvier 2023 à un point de vente desservi des transports publics.



Faire des économies n'a jamais été aussi simple: grâce à l'abonnement demi-tarif, vous pourrez parcourir la Suisse à moitié prix\* que ce soit en train, en bateau, en bus ou en tram. La Ville de Bulle, en partenariat avec les entreprises de transports publics, vous propose de tester l'abonnement demi-tarif pendant une période de deux mois au prix de 33 francs.

Pour bénéficier de cette offre, découpez le bon et échangez-le entre le 5 décembre 2022 et le 15 janvier 2023 à un point de vente desservi des transports publics. Si vous êtes conquis-e par l'expérience, vous pourrez acheter un demi-tarif annuel valable immédiatement après l'expiration de votre demi-tarif découverte et les 33 francs seront déduits du prix d'achat.

\* A noter: sur certaines courtes distances, la réduction offerte par le demi-tarif peut être inférieure à 50% en raison du prix minimum appliqué. Il en va de même pour les offres à tarif réduit ou les offres combinées qui incluent un voyage en train et des prestations complémentaires.

**INFOS**  
[www.cff.ch/demi-tarif](http://www.cff.ch/demi-tarif)



**DEMI-TARIF DÉCOUVERTE POUR 2 MOIS**  
**CHF**  
**33.-**

À échanger contre un demi-tarif découverte d'une validité de 2 mois au prix de 33 francs. Si vous achetez un abonnement demi-tarif immédiatement après expiration de votre demi-tarif découverte, les 33 francs sont déduits du prix d'achat. Il vous suffit de détacher ce Rail Bon et de l'échanger du 5 décembre 2022 au 15 janvier 2023 à un point de vente desservi des transports publics. L'abonnement demi-tarif découverte sera chargé sur le SwissPass. Lors de l'achat, veuillez apporter une pièce d'identité officielle et une photo d'identité ou votre SwissPass. Vous pouvez choisir librement le premier jour de validité de votre abonnement demi-tarif découverte dans la période de validité donnée. Un seul bon par personne, non cumulable. Pas de paiement en espèces. Cette offre est valable uniquement pour les personnes domiciliées en Suisse ou dans les pays limitrophes.

Numéro d'article: 58272 | Code de commande: BUL22



## Le coin des archives



### Clé de la dernière photo mystère

Il s'agissait de la mosaïque de l'entrée de l'ancienne gare de Bulle.

Bientôt, la nouvelle gare sera inaugurée. L'occasion de jeter un coup d'œil vers sa précédente toute de rose vêtue. La presse des années 1990 utilise moult images nautiques pour parler de l'édifice: «navire», «grand vaisseau», «proue»... toutes révélatrices de l'ambition du projet. Ambitieux, ce dernier l'est aussi de par l'exceptionnelle collaboration, dès l'origine, entre artistes et architectes. Ensemble, ils auront pour mission de penser ce «complexe d'échange». Prenez alors la peine de repasser dans le hall déserté du «vaisseau». Baissez les yeux sur les mosaïques des grues. Levez-les vers le ciel peint, cosmique, évocation du voyage. Poussez jusqu'à la gare des bus et accompagnez la rotation du soleil sur les 88 mètres de la fresque collective.

**ARTICLE COMPLET**  
[www.bulle.ch/archivescommunales](http://www.bulle.ch/archivescommunales)

## Concours

### Photo mystère du Bulletin

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver sur quel bâtiment on peut admirer ces armoiries. Le gagnant ou la gagnante sera averti(e) personnellement. Prix: un bon d'achat de 100 francs auprès des commerçants locaux.

M. Olivier Sudan, à La Tour-de-Trême, a gagné le concours de la dernière édition après tirage au sort. Envoyez le talon-réponse rempli à: Ville de Bulle, Grand-Rue 7, CP, 1630 Bulle | [bulletin@bulle.ch](mailto:bulletin@bulle.ch)

Nom/prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Réponse: \_\_\_\_\_

